

accident du travail et employeur

Par claude20, le 07/07/2022 à 12:05

bonjour

je suis en accident du travail depuis le 12 mai

celui ci est remis en cause suite a l'employeur et j ai rempli le questionnaire fourni

avec I attestation de temoin

ma question est financiere et la cpam ne me repond pas

qui doit me payer? employeur ou cpam

nous sommes le 7 et tous les employés ont été paye et je n ai rien touché ce mois ci?

merci

Par claude20, le 08/07/2022 à 03:14

Bonjour

je n ai pas eu de reponse et bien dommage

par contre la cpam m a envoye un mail dont voici une partie de sa reponse:

Cependant, pour pouvoir vous régler vos indemnités journalières au titre de la maladie, il nous manque, à ce jour, l'attestation de salaire de votre employeur.

Je vous invite donc à bien vouloir contacter votre employeur au plus vite et lui demander une nouvelle attestation de salaire.

est ce normal qu on me demande a moi de contacter l'employeur?

est ce normal que I employeur ne fasse pas la declarartion?

merci

Par morobar, le 08/07/2022 à 10:09

Bonjour,

[quote]

est ce normal qu on me demande a moi de contacter l employeur?

[/quote]

Oui

[quote]

est ce normal que l'employeur ne fasse pas la declarartion?

[/quote]

Non.

[quote]

qui doit me payer? employeur ou cpam

[/quote]

En arrêt de travail vous devez recevoir vos indemnités journalières par la CPAM sauf i l'employeur vous a demandé une subrogation, auquel cas il vou paie et récupère directement les indemnités journaières.

Par claude20, le 08/07/2022 à 10:48

merci

pour votre reponse.

en maladie c est notre employeur qui nous paie.

je suppose qu il en est de meme pour un accident de travail
honno journée
bonne journée
claude